

# **DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

## **Séance du 24 avril 2019**

**Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et A. Toussaint, échevins  
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler, A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, W. Vullers, M. Weiler, conseillers  
M. L. Wantz, secrétaire

**Excusé:** M. H. Krier

### **- PERSONNEL COMMUNAL**

À huis clos, le conseil communal a unanimement décidé d'attribuer les deux postes d'agent municipal avec la fonction de garde-champêtre à MM. Hatto Steve de Howald et Da Costa Missa Thierry de Moesdorf. Ils sont engagés sous le statut du fonctionnaire communal, carrière de l'agent municipal.

### **- URBANISME**

À l'unanimité, le conseil communal approuve

- a) la demande de lotissement présentée par Mme Christiane Wantz de Burden relative à la division d'une propriété sise à Rollingen, rue Jaansmillen, en deux lots en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction.
- b) les modifications ponctuelles de la partie graphique et de la partie écrite du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch au lieu-dit «Aelenterweg» à Mersch afin d'y aménager un nouveau site sportif.
- c) les modifications ponctuelles de la partie graphique du PAG de la commune de Mersch, rue de la Gare à Mersch, afin d'y créer des logements (25 à 30 habitations/ha).

### **- DEVIS**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le devis pour la remise en état d'aires de récréation et de jeux (aire de fitness Krounebiert et école J. Majerus) au montant de 102.500,00 € TTC.
- b) le devis pour l'acquisition de machines et d'équipements spéciaux pour le service de régie au montant total de 797.000,00 € TTC.

### **- ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'organisation scolaire provisoire présentée par l'UGDA pour l'année scolaire 2019/2020.
- b) l'estimation des frais des cours de la "Regional Museksschoul Uelzechtdall" pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 qui s'élève à 572.441,33 €.

### **- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) deux actes/compromis de vente, trois actes d'échange et deux actes de cession/abandon concernant de petites emprises appartenant à différents propriétaires. Ces emprises se situent à Beringen, Mersch Moesdorf, Pettingen et Reckange.

- b) la convention par laquelle Mme Wagner Jessica de Grevenknapp autorise le syndicat intercommunal SICONA-Centre à planter 9 arbres fruitiers à haute tige sur son terrain sis à Reckange au lieu-dit «Unter der Braak».

## **- COMMISSIONS COMMUNALES**

Le conseil communal décide

- a) de remplacer Mme Kremer Karin comme membre représentant le 'Mierscher Kulturhaus' dans la commission culturelle par M. Mangen Claude.
- b) de remplacer Mme Kremer Karin comme membre représentant le 'Mierscher Kulturhaus' dans le groupe de travail 'Comité des fêtes' par M. Mangen Claude.
- c) d'accepter la démission de M. Schroeder Charles comme membre représentant le 'Photo-Club Camera 77 Mersch' dans la commission culturelle.
- d) de démissionner Mme Mura Marika comme membre effectif non luxembourgeois dans la commission d'intégration.
- e) de nommer M. Neu Daniel membre suppléant de nationalité luxembourgeoise dans la commission d'intégration.
- f) de nommer M. Petryk Mykola membre suppléant de nationalité non luxembourgeoise dans la commission d'intégration.
- g) de nommer M. Calmes Philippe membre de la commission de l'environnement.

## **- FINANCES COMMUNALES**

Le conseil communal approuve à l'unanimité les déclarations de recette de l'exercice 2018 sur 18.084.044,83 €.

## **- VIE ASSOCIATIVE**

Le conseil communal prend connaissance des statuts présentés par les associations 'KlammKlub Uelzechtdall asbl (KKU)' avec siège social à Mersch et 'Cavaliers Réunis Luxembourgeois asbl' avec siège social à Essingen.

## **- CIRCULATION**

Le conseil communal confirme à l'unanimité différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

## **- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS**